infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

MAC SST

Le MAC (Maintien-Actualisation des Compétences) SST a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : SSCT-RSST

Tarif inter : 345 € HT

Durée : 1 jour

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Avoir suivi la session SST Initiale

Les objectifs pédagogiques

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.

A qui s'adresse cette formation ?

- Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Programme de la formation

Enseignements théoriques

- Les grands principes fondamentaux du secourisme
- Rappel des acquis (selon le plan d'intervention des SST)
- Rappel ou actualisation des gestes de secours
- Repérage des facteurs risque
- Signes d'alarme
- Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
    - La victime saigne abondamment
    - La victime s'étouffe
    - La victime se plaint de malaise
    - La victime se plaint de brûlure
    - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
    - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
    - La victime ne répond pas mais elle respire
    - La victime ne répond pas et ne respire pas
- Les risques particuliers liés au poste de travail
- Le défibrillateur : comment s'en servir

Enseignements pratiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas
- Mises en situation d'accidents du travail simulés
- La description des compétences transmises par le formateur SST est pour partie issue du référentiel de compétences et du guide de données techniques & conduites à tenir INRS.

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Le certificat Sauveteur Secouriste du Travail est adressé par courrier après édition, en cas de réussite à l'évaluation finale.
- Périodicité : Certificat valable 24 mois

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d’un poste de travail par stagiaire
- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement
- Cette formation doit être réalisée par un formateur d’un organisme habilité par l’Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

Formateur·rice

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d’un certificat de compétence délivré par l’organisme à l’issue d’une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 26-02-2024